

## Futures gare routière et vélostation

# Un crédit-cadre pour valoriser et renforcer le pôle d'échange de la Gare de Delémont

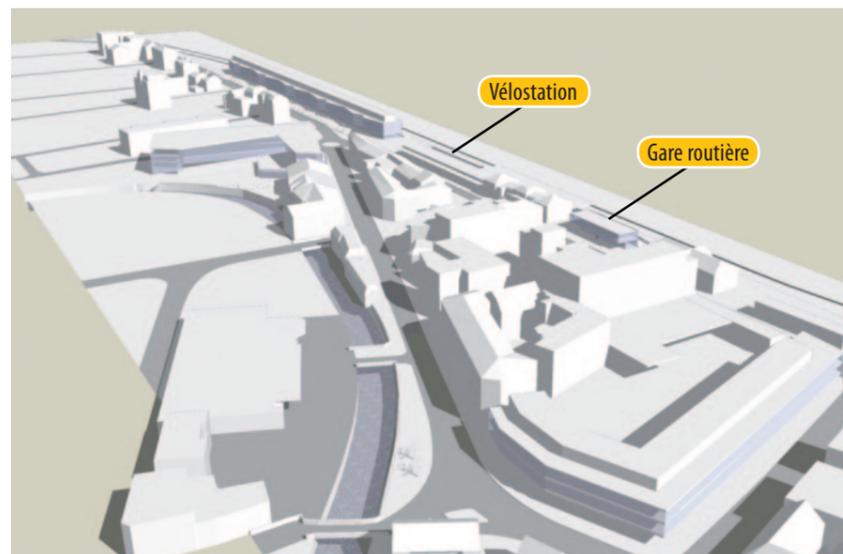
Un projet largement soutenu par le Canton et la Confédération. Le projet d'agglomération de Delémont prend forme: soutenu par le Canton et reconnu par la Confédération avec un taux de subvention de 40%, plus haut niveau accordé aux projets présentés, les premières mesures concrètes vont voir le jour ces prochaines années.

En 2009, le Conseil de Ville de Delémont a voté deux crédits d'études afin d'établir les avant-projets des premières mesures, dont les projets de réaménagement de la gare routière et la réalisation d'une vélostation. L'année 2011 a été marquée par la constitution formelle du syndicat d'agglomération, qui a été massivement accepté par toutes les communes concernées. De son côté, les autorités cantonales ont inscrit dans le plan financier les montants nécessaires afin d'accorder les subventions attendues. Le crédit-cadre qui est soumis au Corps électoral delémontain le 11 mars prochain porte ainsi sur un montant total de 5,3 millions de francs, dont une part effective à la charge de la Ville de Delémont de 1,539 millions, après déduction des participations attendues de la Confédération, du Canton du Jura et des autres communes de l'agglomération.

**Un secteur de développement stratégique avec une vision globale et cohérente.** Les mesures 1a – «Réaménagement de la gare routière» – et 1b – «Réalisation d'une vélostation» – ont été liées, étant donné la nécessité de garantir un transfert modal opti-

mal, y compris naturellement avec la gare CFF, pour tous les usagers concernés (piétons et cyclistes en particulier). Il était également indispensable de disposer d'une vision globale et cohérente du pôle de développement de la gare dans son ensemble, du point de vue territorial,

urbanistique et architectural, afin d'assurer que l'ensemble des enjeux et des objectifs soient bien cernés, dès le début des études. Le résultat de cette analyse a débouché sur la conception directrice du pôle de développement de la Gare CFF.



Conception directrice du pôle de développement de la Gare de Delémont.

**Pour une gare routière sûre, confortable et fonctionnelle.** La gare routière pose aujourd'hui de gros problèmes de capacité, de sécurité et de confort pour les usagers (plus de 3'500 voyageurs y transitent quotidiennement). Les deux variantes étudiées qui seront encore affinées dans le cadre de l'établissement du projet définitif, visent les objectifs suivants: aménagements de quais d'embarquement et de structures d'accueil sécurisés pour les voyageurs; augmentation de l'espace disponible (sécurité pour les manœuvres des véhicules et les passagers); canalisation et sécurisation des flux piétonniers et cyclables (en provenance et à destination de la gare); amélioration de la signalétique et mise en place d'un système de vente de billet automatisé. Les voyageurs bénéficient quant à eux d'un couvert, permettant d'être à l'abri des intempéries, et de quais surélevés, avec une signalisation parfaitement claire.

Les deux variantes retenues seront étudiées en détail, dans le cadre de l'établissement du projet définitif, par une commission de construction qui sera constituée avec les représentants des milieux directement concernés, en particulier CarPostal, les chauffeurs de bus, Poste Immobilier, le Service cantonal des transports et les CFF, notamment. L'agglomération, par son Conseil et sa commission d'aménagement du territoire, de même que la Commission communale de l'urbanisme et de l'environnement seront étroitement associés au projet.

**La vélostation: une structure indispensable pour résoudre les problèmes de vols et de déprédations des vélos.** Les infrastructures actuelles destinées aux deuxroues, cyclistes en particulier, ne garantissent pas une offre de stationnement suffisante et satisfaisante, tant du point de vue quantitatif que qualitatif (sécurité, confort, etc.). Elles doivent être complétées par la mise en place d'une vélostation, soit une structure sécurisée avec services annexes éventuels tels que petit entretien, services à domicile à vélo, etc.



Le Conseil communal et le Conseil de ville recommandent à la population delémontaine d'accepter le 11 mars le crédit-cadre «Gare routière et vélostation». (photo BNJ)

Le concept prévoit l'aménagement d'un espace non chauffé, au sud de la barre commerciale actuelle sise à droite du sous-voie (actuel parking vélos). Cet espace sera couvert avec une toiture qui se raccrochera sur les structures actuelles. Le secteur sera fermé ou placé sous surveillance en présence du personnel. Il restera dans tous les cas accessible aux détenteurs d'abonnements. Un espace chauffé sera construit dans le prolongement de la barre commerciale actuelle, selon le même concept structurel et architectural.

Les locaux serviront au personnel chargé de l'accueil, de la vente des cartes journalières et des abonnements, au contrôle des installations, des petits travaux d'entretien, du service d'ordre aux alentours du bâtiment (vélos mal parkés ou abandonnés), du nettoyage de l'installation et des espaces publics, etc. Ils pourront être utilisés pour la gestion des services annexes qui pourront se développer dans un deuxième temps, par exemple le service de livraison à domicile à vélo qui connaît un succès très important dans plusieurs villes qui l'ont mis en œuvre.

**Maintien du nombre de places de parc dans le secteur de la Gare.** En cas de suppression de places de stationnement, elles seront dans tous les cas compensées à proximité immédiate de leur emplacement actuel:

dans le cadre du projet de la gare routière, la solution de remplacement retenue est prévue à l'arrière du bâtiment de la Poste, soit dans le cadre d'une ouverture au public de tout ou partie des places existantes, soit dans le cadre de la réalisation d'un nouveau parking souterrain qui pourrait se réaliser en lien avec un projet de bâtiment.

Dans le cadre du projet de construction du bâtiment de la vélostation, côté est, la solution de remplacement retenue est prévue dans le cadre de la réalisation d'un nouveau parking souterrain sous le futur bâtiment qui est destiné à accueillir le projet de campus tertiaire HE-Arc-HEP BEJUNE. Compte tenu de ce qui précède, le projet de vélostation pourra se réaliser en deux étapes en fonction de l'avancement du projet du campus tertiaire.

### Un oui au renforcement du pôle d'échange et du nœud ferroviaire de Delémont

Le Conseil communal et le Conseil de Ville recommandent à la population delémontaine d'accepter le crédit-cadre «Gare routière et vélostation» qui permettra à l'agglomération et à la Ville de Delémont ainsi qu'au Canton du Jura de manière plus large de renforcer et de valoriser le principal pôle d'échange intermodal du canton.



# Portrait de Rebeuvelier



## Histoire

Rebvoir et Ripoltswilre en 1148 – Robunviler en 1179 – Reberuillier 1181 – Rubuwillier en 1308 – Rivoltzwilr en 1360 – Rypertswilr en 1365 – Rippertzwilr en 1400 – Rebeuvelier en 1435 – Rebelvillie en 1463 – En allemand Rippertzwylr.

Telles furent jadis les différentes appellations pour le village.

Rebeuvelier, villa de Robon, doit probablement son existence à un château qui s'élevait sur une colline un peu au sud de la localité. De son emplacement il ne reste plus que quelques vestiges de murailles et de fossés.

Rebeuvelier, comme village est mentionné pour la première fois en 1148 dans un écrit du pape Eugène III.

Le chevalier Gérold de Courrendlin possédait un beau domaine à Rebeuvelier qu'il donna par testament en 1148 au Chapitre de Moutier pour le repos de son âme.

L'église de Bâle possédait des biens au village et le Raimeux lui appartenait. En 1365, elle en inféoda la moitié à un écuyer nommé Henne-mann de Neuenstein.

Les nobles de Siegelmann possédaient la colature de l'église et nommaient le curé de la paroisse jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Cette famille ayant disparue, l'évêque de Bâle nomma dès lors le curé de Rebeuvelier jusqu'à nos jours. Servais Comte de Delémont fut le premier curé nommé par l'évêque.

Pendant la guerre de Trente Ans, alors que les Impériaux, en 1636, ravageaient les villages de la vallée de Delémont, une troupe de soldats suédois envahirent le village de Rebeuvelier. Ils mirent le feu aux maisons et à l'église. Tout fut brûlé, sauf deux pauvres petites maisons.

Après ces épouvantables événements, le village fut si dépeuplé qu'on n'y comptait plus que 50 communicants. Les malheureux habitants rebâtirent avec infiniment de peines leurs maisons incendiées.

Faute d'église, la paroisse cessa d'exister et fut réunie à la paroisse de Vermes. L'église a été rebâtie en 1732, mais c'est seulement en 1763 que la paroisse de Rebeuvelier fut reconstituée.

De 1868 à 1872, la cure fut confiée aux soins de Henri-Joseph Crelier de Bure qui fut l'un des prêtres les plus distingués et les plus doctes du diocèse de Bâle. C'était un savant exégète.

Le curé Crelier était aussi un bon polémiste et un précurseur de la lutte du pays jurassien. Ses nombreux écrits ont soulevé l'ire du gouvernement bernois qui exigea de l'évêque de Bâle le renvoi du curé. Il fut l'une des premières victimes de la tourmente religieuse de 1874.

Le 23 juin 1974, à une forte majorité, les citoyens de Rebeuvelier acceptaient la création du Canton du Jura.

## Situation géographique

Accrochée au contrefort du Mont-Raimeux qui, avec ses 1'302 mètres, constitue le point culminant de la République et Canton du Jura, Rebeuvelier se situe dans le district de Delémont, à la frontière du Jura et du Jura Bernois.

## Territoire

Superficie 842 ha dont :

- Champs/pâturages: 556 ha
- Forêts: 254 ha
- Bâti: 32 ha

## Altitude: 674 mètres

## Population

388 habitants au 31 décembre 2011, dont 215 hommes et 173 femmes

## Evolution démographique

1900	390 habitants
1950	260 habitants
1970	240 habitants
1980	220 habitants
1990	271 habitants
2000	333 habitants
2010	393 habitants

## L'école du village

Grâce à une évolution démographique qui a repris l'ascenseur depuis les années 1980 et qui s'est confirmée lors de la dernière décennie, Rebeuvelier a pu garder son école vivante!

Aujourd'hui, elle est organisée en un cercle scolaire indépendant qui comprend officiellement deux classes.

1<sup>ère</sup> classe: 13 élèves d'école enfantine et 12 élèves de 1- 2<sup>es</sup> année.

2<sup>e</sup> classe: 11 élèves 3-4<sup>es</sup> année et 8 élèves de 5-6<sup>es</sup> année.

L'effectif actuel est donc de 44 élèves et devrait demeurer stable pour les quatre prochaines années.

Ce fonctionnement particulier et approprié à une commune isolée géographiquement semble répondre aux attentes des autorités cantonales et communales.

Il est souhaitable que l'expérience puisse perdurer car elle peut être qualifiée de réussite

par le corps enseignant, d'une part, et les enfants, d'autre part, pour qui le partage entre petits et grands est un enrichissement.

Les élèves, dès la 7<sup>e</sup>, année fréquentent les classes du syndicat de l'école secondaire de Courrendlin. Les déplacements s'effectuent au moyen des transports publics.

## Economie

- Primaire: 7 exploitations agricoles - un maréchal-ferrant
- Secondaire et tertiaire : une entreprise d'installation sanitaire – une entreprise énergie renouvelable et pompe à chaleur - une entreprise d'outillage de précision - une entreprise d'architecture - 2 restaurants.

## Tourisme

Aventure Jura Parc-Camping - Sentiers touristiques.

Tous les liens des entreprises du village ainsi que des prestataires de tourisme figurent sur le site de la commune de Rebeuvelier.

Les acteurs de l'économie et du tourisme offrent ainsi une soixantaine de postes de travail.

## Vie associative et sportive

8 sociétés se partagent ces deux volets et sont très actives à Rebeuvelier. Elles jouent un rôle très important dans l'animation sociale et culturelle du village. Trait d'union permanent entre les générations, aux affinités et besoins différents, elles façonnent naturellement, au fil du temps, l'identité villageoise! Leur dynamique, dispensé tout au long de l'année, démontre qu'un petit village peut vivre et s'organiser malgré la disparition regrettée du magasin d'alimentation et du bureau de poste!

## La Commune

Le Conseil communal est composé de quatre conseillers et du maire.

L'administration occupe une secrétaire à 40% et une caissière qui assume aussi le fonctionnement de l'agence AVS, pour une occupation à 40% également.

## Projets:

La commune révisé son plan d'aménagement local, ce qui devrait permettre la mise en zone de terrains pour la construction de maisons familiales car Rebeuvelier ne dispose plus d'aucun terrain à bâtir disponible. La construction d'une halle polyvalente destinée à l'éducation physique scolaire

et aux besoins de la vie associative et sportive est actuellement à l'étude. La rénovation des rues du village devrait aussi être au programme de la prochaine législature.

Les autorités se doivent d'œuvrer à la réalisation des projets cités ci-dessus, afin de favoriser l'installation de nouveaux habitants pour, d'une part, conserver

une école active et favoriser la vie associative et sportive, d'autre part.

La commune de Rebeuvelier fait partie du Syndicat d'agglomération de Delémont.

Partager une approche en matière d'aménagement du territoire et des transports publics, notamment, contribue à l'élaboration d'un destin régional!

C'est dans cet esprit que la commune est affiliée à l'avant-projet de fusion de Delémont et de sa couronne.

